



*J. B. Allard, avocat
Directeur, Affaires juridiques et Réclamations
Ligne directe : (514) 598-3785
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : jballard@gazmet.com*

Montréal, le 15 avril 2003

PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET: Révision de la structure tarifaire pour favoriser l'efficacité énergétique
Dossier de la Régie : R-3481-2002
N/dossier : 312-00163

Chère consœur,

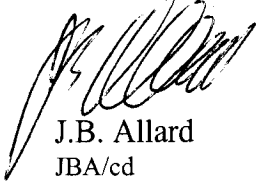
La présente a pour but de transmettre à la Régie les commentaires de SCGM relativement aux demandes de frais des intervenants dans le dossier cité en objet et ce, pour la phase IIB. Nous avons reçu la dernière de ces demandes de remboursement de frais le 14 avril 2003, soit de l'intervenante, l'Union des Consommateurs.

Dans l'ensemble, les demandes de remboursement de frais semblent respecter les montants limites que la Régie avait établis dans ses décisions D-2002-155 et D-2003-51. Plus spécifiquement, le remboursement maximal avait été fixé à 1 200\$ par journée par intervenant. Pour la phase IIB, ceci représente donc un remboursement maximum total de 3 600\$.

Or, Option Consommateurs réclame un remboursement de 6 400\$, soit bien au-delà du montant maximum permis par la Régie.

Sans même avoir à déterminer si le montant de 6 400\$ aurait été plus approprié, il nous apparaît que par souci d'équité envers tous les autres intervenants, la Régie devrait limiter le remboursement des frais au montant qui avait été établi dans les décisions précitées.

Nous vous prions d'accepter, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.



J.B. Allard
JBA/cd

c. c.: **Par courriel seulement à tous les procureurs des intervenants de R-3481-2002**

Me Nicolas Plourde (ACIG)
M. Jean-Paul Thivierge (CERQ)
Me André Turmel (FCEI)
Me Louise Tremblay (Gazifère)
M. André Beaulieu (Gazoduc TQM)
Me Éric Couture (GRAME-UDD)
Me F. Jean Morel (Hydro-Québec)
M. Pierre Michel Joseph (Union des Consommateurs)
Me Yves Fréchette (Option Consommateurs)
Me Pierre Tourigny (RNCREQ)
Me Eve-Lyne H. Fecteau (ROÉÉ)
Me Dominique Newman (SÉ-STOP)